

CESER : **30 janvier 2023**
Intervention n° : **1**
Document : **Budget primitif 2023**
Orateur : **Severine Dudot**

Je m'exprime au nom des CCI

L'exercice de construction budgétaire depuis la crise COVID était devenu extrêmement complexe et difficile face à une conjoncture économique et sociale imprévisible. Pour 2023 s'ajoute le retour d'une inflation à un niveau élevé, s'alimentant à diverses sources d'ordre exogène mais provoquant des crises de nature structurelle : au-delà des effets de la reprise économique mondiale en 2022, la guerre en Ukraine révèle pour l'Europe les problématiques de l'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires, ainsi qu'en énergie.

Face à ces bouleversements et au coût accru des charges liées à ses compétences de services à la population, la Région Bretagne s'applique dans son projet de budget pour 2023 à ne pas baisser ses engagements et à maintenir son niveau de service. Le rapport budgétaire cible clairement dans cette perspective les transports et les lycées. Il mentionne également une attention particulière aux aides à la culture, au sport et aux langues régionales, ces trois domaines profitant même d'une augmentation de 100 000 euros chacun de leur dotation en 2023. Il ne s'agit pourtant pas de compétences fortes de l'échelon régional.

A contrario, le développement économique, qui est l'une des compétences exclusives de la région, n'apparaît pas dans les priorités budgétaires. Cela est pour le moins paradoxal dans un environnement devenu très difficile et incertain. Plusieurs notes de conjoncture récentes attirent l'attention sur des perspectives de repli des entreprises dans l'investissement et dans l'emploi. Le Conseil régional ne semble pas en tenir suffisamment compte, puisqu'il réduit en 2023 les crédits de fonctionnement et d'investissements ainsi que les autorisations d'engagement et de programme de plusieurs politiques.

Dans une économie en pleine recomposition de ses chaînes de valeur et frappée par des variations erratiques des prix, les pouvoirs publics devraient pouvoir jouer un rôle d'amortisseur et anticiper les défections à venir. D'autres régions ont mobilisé des aides spécifiques à la crise de l'énergie en considérant toutes les entreprises, tous les secteurs d'activité. Elles assument ainsi leurs responsabilités de collectivités publiques. En tant que représentants des entreprises, nous souhaiterions le même soutien en Bretagne.

Je vous remercie de votre attention.